

2019

Assurances sociales en Suisse

Statistique de poche



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

La statistique de poche «**Assurances sociales en Suisse**» offre une vue d'ensemble des différentes assurances sociales et de leur compte global. Les indications sur les recettes, les dépenses et le capital, le montant des prestations et les bénéficiaires sont complétées par une double page présentant les taux de cotisation et les données générales telles que les indicateurs démographiques.

Source des données :

Statistique des assurances sociales suisses 2019
(à paraître à l'automne 2019)

Renseignements :

data@bsv.admin.ch

Salome Schüpbach
Tél. 058 465 03 39
salome.schuepbach@bsv.admin.ch

Stefan Müller
Tél. 058 462 90 23
stefan.mueller@bsv.admin.ch

Internet :

Vous trouverez les publications statistiques plus détaillées de l'OFAS à l'adresse :
www.ofas.admin.ch → Publications & Services
→ Statistiques

Commande (gratuite) :

Office fédéral des constructions
et de la logistique (OFCL)
Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

Commentaires détaillés :

Revue «Sécurité sociale» 3/2019.

Les différentes assurances sociales

- 1 Introduction
- 2 Part des dépenses des assurances sociales
- 3 Prestations
- 4 Bénéficiaires
- 5 Compte d'exploitation

AVS
AI
PC
PP
AMal
AA
APG
AC
AF

Compte global des assurances sociales

CGAS

- A Résultats actuels
- B Compte global
- C Part des recettes
- D Part des dépenses
- E Compte global par assurance sociale
- F Evolution du compte global
- G Taux de variation du compte global
- H Capital
- I Taux de la charge sociale et des prestations sociales
- J Dépenses par fonction

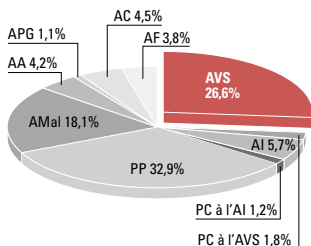
Taux de cotisation et données générales

1 L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) compense partiellement la perte de revenu du travail survenue en raison de la vieillesse ou du décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse. Elle est avant tout financée par les cotisations des salariés et des employeurs et par des contributions des pouvoirs publics. Elle forme, avec l'AI et les PC, le premier pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AVS dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AVS, avec 26,6 %, vient en deuxième position. 99,5 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AVS ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2019 ¹	Minimum	Maximum
Rente de vieillesse (100%)	1'185	2'370
Rente de veuve ou de veuf (80%)	948	1'896
Rente complémentaire pour l'épouse (30%)	356	711
Rente d'orphelin ou d'enfant (40%)	474	948

Rentes moyennes en 2018 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente de vieillesse	1'862	1'836
Rente de veuve ou de veuf	1'589	1'279

4 Combien de personnes touchent une rente AVS ?

Bénéficiaire de rentes AVS, en décembre

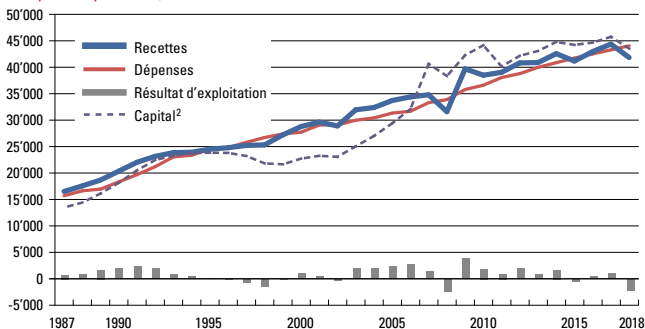
Année	Rentes principales			Rentes complémentaires Conjoint, enfants	Rentes de survivants Veuves, veufs et orphelins
	En Suisse	A l'étranger	Total		
2015	1'518'578	721'243	2'239'821	57'290	177'733
2016	1'548'316	737'138	2'285'454	55'566	181'833
2017	1'574'955	749'894	2'324'849	54'123	186'323
2018	1'602'415	761'365	2'363'780	52'609	191'082

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AVS ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2018
Total des recettes	41'177	42'969	44'379	41'835	-5,7%
Cotisations assurés/employeurs	30'415	30'862	31'143	31'718	1,8%
Contributions des pouvoirs publics	10'737	10'896	11'105	11'295	1,7%
Confédération	8'159	8'315	8'464	8'613	1,8%
TVA et impôt maisons de jeu	2'578	2'581	2'642	2'682	1,5%
Produit du capital	745	621	664	569	-14,3%
Variation de valeur du capital	-725	583	1'462	-1'750	-219,7%
Actions récursoires, autres	5	6	5	4	-29,4%
Total des dépenses	41'735	42'530	43'292	44'055	1,8%
Prestations sociales	41'533	42'326	43'082	43'841	1,8%
Prestations en espèces	41'372	42'154	42'882	43'642	1,8%
Prestations en nature	77	81	84	91	8,3%
Prestations collectives	85	91	116	108	-7,6%
Frais d'administration et de gestion	202	204	210	214	2,2%
Résultat d'exploitation	-558	438	1'087	-2'220	-304,2%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	-579	-767	-1'039	-1'039	0,0%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	167	-145	-375	-470	-25,3%
Capital²	44'229	44'668	45'755	43'535	-4,9%

L'AVS a clos l'exercice 2018 avec un résultat d'exploitation négatif. Le capital est descendu pour atteindre 43,5 milliards de francs. Cela enfreint le principe selon lequel le capital ne doit pas être inférieur au montant des dépenses d'une année. Le résultat de répartition, qui ne tient pas compte du produit courant du capital et des variations de valeur du capital, présentait un déficit de 1039 millions de francs. Il était négatif pour le cinquième exercice consécutif. Le résultat du CGAS, calculé dans une perspective macroéconomique, était négatif, avec un déficit de 470 millions de francs.

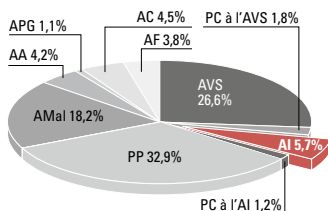
² Y compris la créance envers l'AI. 2011 : transfert de 5 milliards de francs à l'AI ; 2007 : transfert de 7'038 millions de francs, part versée à la Confédération sur la vente de l'or de la BNS.

1 L'assurance-invalidité (AI) garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raison de santé. Destinée à l'ensemble de la population, elle est financée par les cotisations salariales et par des contributions de la Confédération (financement additionnel de l'AI par relèvement de la TVA de 2011 à 2017). Elle forme, avec l'AVS et les PC, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AI dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AI, avec 5,7 %, vient en quatrième position. 91,2 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AI ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2019 ¹	Minimum	Maximum
Rente d'invalidité (100%)	1'185	2'370
Rente pour enfant (40%)	474	948

Rentes moyennes en 2018 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente d'invalidité	1'444	1'496
Rente pour enfant	574	574

4 Combien de personnes touchent une rente AI ?

Bénéficiaires de rentes AI, en décembre

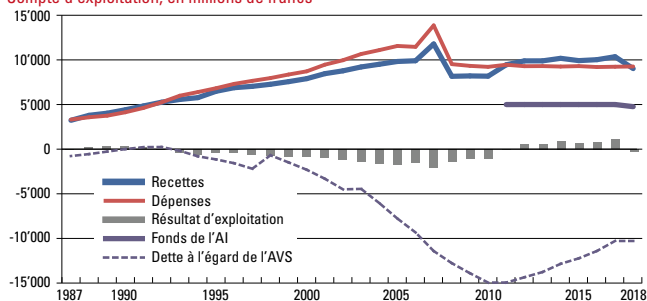
Année	Rentes d'invalidité			Rentes pour enfants		
	En Suisse	A l'étranger	Total	En Suisse	A l'étranger	Total
2015	223'161	32'186	255'347	60'867	11'726	72'593
2016	220'603	31'116	251'719	58'413	11'050	69'463
2017	218'688	30'528	249'216	56'726	10'544	67'270
2018	217'944	30'084	248'028	55'741	10'174	65'915

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AI?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2018
Total des recettes	9'918	10'024	10'357	9'025	-12,9%
Cotisations assurés/employeurs	5'096	5'171	5'218	5'313	1,8%
Contributions des pouvoirs publics	4'804	4'667	4'768	3'845	-19,4%
Confédération	3'533	3'525	3'598	3'601	0,1%
Conféd., contrib. intérêts sur dette AI	160	30	28	—	—
TVA	1'111	1'112	1'142	244	-78,6%
Produit du capital	62	60	89	72	-19,0%
Variation de valeur du capital	-93	71	237	-244	-203,0%
Actions récursoires, autres	49	55	46	38	-16,4%
Total des dépenses	9'304	9'201	9'234	9'261	0,3%
Prestations sociales	8'358	8'388	8'418	8'514	1,1%
Prestations en espèces	6'467	6'464	6'483	6'513	0,5%
Prestations en nature	1'725	1'769	1'796	1'856	3,3%
Prestations collectives	166	155	139	145	4,0%
Frais d'administration et de gestion	689	690	702	696	-0,9%
Intérêts débiteurs du capital	257	122	114	51	-54,9%
Résultat d'exploitation	614	823	1'122	-237	-121,1%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	645	692	797	-65	-108,2%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	707	753	885	7	-99,2%
Fonds de l'AI	5'000	5'000	5'000	4'763	-4,7%
Dette à l'égard de l'AVS	-12'229	-11'406	-10'284	-10'284	0,0%

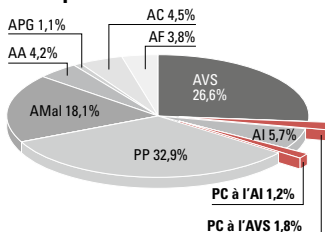
Les résultats positifs obtenus de 1988 à 1992 ont été suivis, depuis 1993, par des déficits. En 1988 et en 1995, le taux de cotisation a été relevé de 0,2 point ; en 1998 et en 2003, il y a eu un transfert de capital du fonds des APG (1998 : 2,2 milliards de francs, 2003 : 1,5 milliard de francs). 2011 : constitution d'un fonds AI séparé, doté d'un capital de départ de 5 milliards de francs. De 2012 à 2017, des excédents ont permis de stabiliser le niveau de ce fonds à 5 milliards de francs et de réduire à 10,3 milliards de francs la dette de l'AI envers l'AVS. En 2018, le résultat d'exploitation était négatif, le Fonds de compensation de l'AI a été réduit à 4,8 milliards de francs et les dettes sont restées stables.

1 Les prestations complémentaires (PC) s'ajoutent aux prestations de l'AVS et de l'AI lorsque les revenus ne suffisent pas à couvrir les besoins vitaux. Le droit à ces prestations sous condition de ressources est garanti par la loi. Ont droit aux PC toutes les personnes résidant en Suisse. Les ressortissants étrangers doivent cependant remplir quelques exigences supplémentaires. Les PC sont financées par des recettes fiscales. Cette assurance constitue, avec l'AVS et l'AI, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part des PC dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les PC, avec 3,0 %, viennent en avant-dernière position. 58,9 % des dépenses servent à financer les PC à l'AVS et 41,1 % les PC à l'AI.



3 A combien se montent le calcul de base et les prestations ?

Calcul de base et prestations, en francs

Calcul de base des PC en 2019 par an	Personnes seules	Couples
Besoins vitaux (montant forfaitaire)	19'450	29'175
Loyer brut maximal pris en compte	13'200	15'000
Franchise sur le revenu	1'000	1'500
Fortune non imputable	37'500	60'000
Franchise pour immeuble	112'500	112'500
Prestation moyenne 2018 par mois	à domicile	en home
Rentier AV ¹ , seul sans enfants	1'040	3'136
Rentier AI, seul sans enfants	1'254	3'665

4 Combien de personnes touchent des PC ?

Bénéficiaires de PC à l'AVS et à l'AI, en décembre

Année	Bénéficiaires de PC			Total	Part des rentiers touchant une PC		
	PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI		PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI
2015	197'417	3'765	113'858	315'040	12,5%	8,6%	45,2%
2016	201'056	3'830	113'708	318'594	12,5%	8,9%	46,0%
2017	204'768	3'818	114'194	322'780	12,5%	9,0%	46,7%
2018	209'190	3'768	115'140	328'098	12,5%	9,1%	47,4%

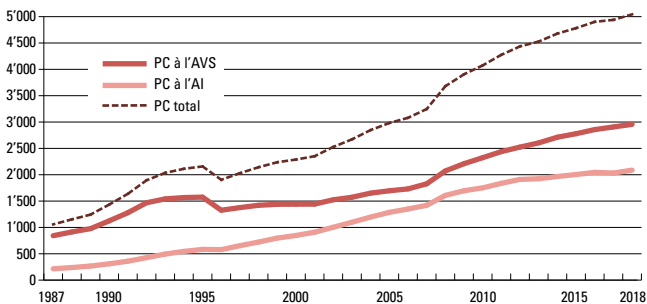
1 Assurance-vieillesse

2 Assurance-survivants

A combien se montent les recettes et les dépenses des PC ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2018
Total des recettes	4'782	4'901	4'939	5'044	2,1%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'AVS	2'778	2'856	2'907	2'956	1,7%
Confédération	710	738	754	777	3,1%
Cantons	2'069	2'119	2'153	2'179	1,2%
Contrib. des pouv. publ. aux PC à l'AI	2'004	2'045	2'032	2'087	2,7%
Confédération	713	727	742	761	2,6%
Cantons	1'290	1'317	1'291	1'327	2,8%
Total des dépenses	4'782	4'901	4'939	5'044	2,1%
Prestations complémentaires à l'AVS	2'778	2'856	2'907	2'956	1,7%
Garantie des besoins vitaux	1'148	1'186	1'224	1'265	3,4%
Coûts suppl. liés au séjour en home	1'364	1'398	1'401	1'401	0,0%
Frais de maladie et d'invalité	266	273	281	290	3,1%
Prestations complémentaires à l'AI	2'004	2'045	2'032	2'087	2,7%
Garantie des besoins vitaux	1'143	1'167	1'189	1'216	2,3%
Coûts suppl. liés au séjour en home	671	684	650	671	3,2%
Frais de maladie et d'invalité	189	194	193	200	3,7%
Résultat	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-

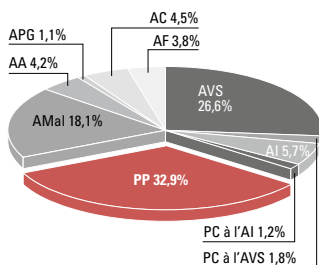
Les recettes des PC sont égales aux dépenses, puisque les coûts sont intégralement pris en charge par la Confédération et les cantons. De tout temps, les dépenses des PC à l'AVS ont été supérieures à celles des PC à l'AI. Cependant, jusqu'en 2006, les secondes se sont rapprochées des premières. De 2007 à 2011, ainsi que de 2013 à 2017, les dépenses des PC à l'AVS ont au contraire augmenté davantage que celles des PC à l'AI.

1 Les prestations de la prévoyance professionnelle (PP) comprennent en partie la perte de revenu du travail survenue en raison de la vieillesse, de l'invalidité ou du décès. Le 2^e pilier vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée). La PP est financée principalement par les cotisations salariales et par les produits du capital. Les données qui suivent portent sur la PP dans son ensemble (y c. le régime surobligatoire). La PP forme le 2^e pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de la PP dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), la PP, avec 32,9 %, vient en première position. 55,0 % de ses dépenses sont consacrées aux rentes, 15,7 % aux versements en capital, 14,3 % aux prestations de sortie nettes, 5,2 % à des paiements nets aux assureurs privés et 9,7 % à des frais d'administration et à des frais de gestion de la fortune.



3 A combien se montent les rentes de la PP ?

Rente moyenne de la PP, en francs par an

	Rentes de vieillesse		Rentes veuves/veufs		Rentes d'invalidité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2014	18'578	36'217	19'982	11'764	13'814	17'576
2015	18'313	35'981	20'129	12'419	14'036	18'362
2016	18'627	35'917	20'324	12'379	14'162	18'484
2017	18'395	35'650	20'387	13'518	14'420	18'722

4 Combien de personnes touchent une rente de la PP ?

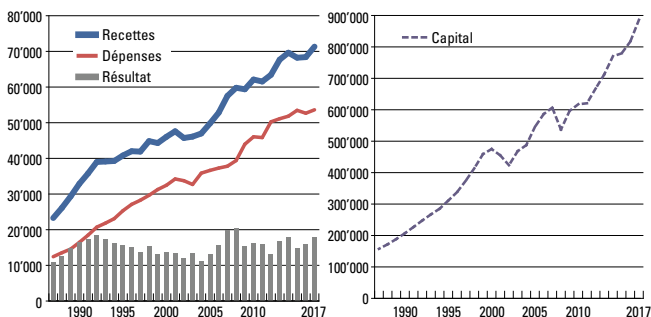
Bénéficiaires de rentes de la PP

Année	Rentes de vieillesse	Rentes veuves/veufs	Rentes enfants/orphelins	Rentes d'invalidité
2014	696'176	185'096	64'944	128'265
2015	720'815	186'484	63'475	120'706
2016	744'977	188'012	61'367	119'500
2017	773'299	189'571	60'279	117'286

A combien se montent les recettes et les dépenses de la PP?

5

Compte d'exploitation des institutions de prévoyance, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2017
Total des recettes	68'225	68'396	71'335	...	4,3%
Cotisations assurés/employeurs	45'813	46'903	48'086	...	2,5%
Versements initiaux (hors prest. de libre pass.)	8'503	7'622	6'587	...	-13,6%
Produit du capital hors réévaluations	13'796	13'763	16'543	...	20,2%
Recettes provenant de services, autres	113	108	119	...	10,0%
Total des dépenses	53'470	52'663	53'621	...	1,8%
Prestations sociales	35'504	36'664	37'942	...	3,5%
Rentes	28'161	28'781	29'502	...	2,5%
Prestations en capital	7'343	7'883	8'440	...	7,1%
Frais d'administration et de gestion	4'855	5'026	5'213	...	3,7%
Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs	13'111	10'972	10'467	...	-4,6%
Résultat	14'754	15'733	17'713	...	12,6%
Variation du capital¹	9'100	37'200	69'400	...	86,6%
dont variation de valeur du capital (Bourse)	-3'907	23'214	55'030	...	137,1%
Capital	779'400	816'600	886'000	...	8,5%

Comme la PP se trouve encore en phase de constitution (1985 : instauration du régime obligatoire), les recettes sont nettement supérieures aux dépenses. L'évolution du capital est liée aux variations de valeur du capital et au résultat. Les crises boursières de 2001–2002 et de 2008 ont été à l'origine de pertes de valeur et, dans les deux cas, d'une diminution du capital de la PP. Grâce à un résultat des comptes de 18 milliards de francs et à des variations de valeur du capital de 55 milliards de francs, le capital a grimpé à 886 milliards de francs en 2017.

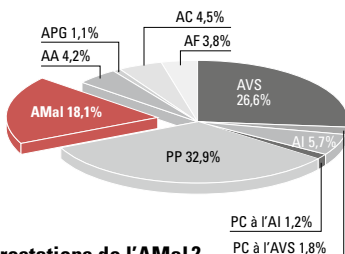
1 Résultat, variations de valeur du capital et autres variations du capital.

1 L'assurance-maladie (AMal) couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Obligatoire depuis 1996, elle est financée par des primes échelonnées. Des réductions de primes octroyées par les cantons et cofinancées par la Confédération allègent la charge des assurés de condition économique modeste.

2 Quelle est la part de l'AMal dans les dépenses des assurances sociales ?

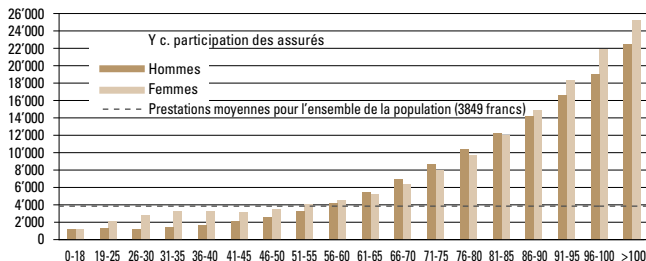
Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AMal, avec 18,1 %, vient en troisième position. 95,6 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



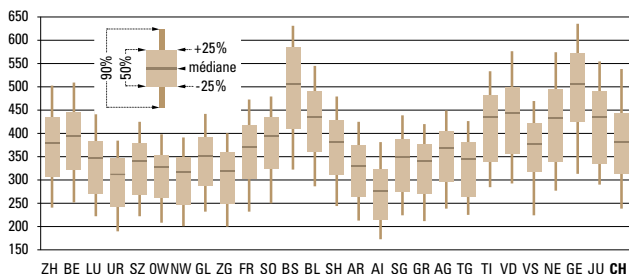
3 A combien se montent les prestations de l'AMal ?

Prestations moyennes en 2017, en francs



4 Quel est le montant des primes de l'AMal dans mon canton ?

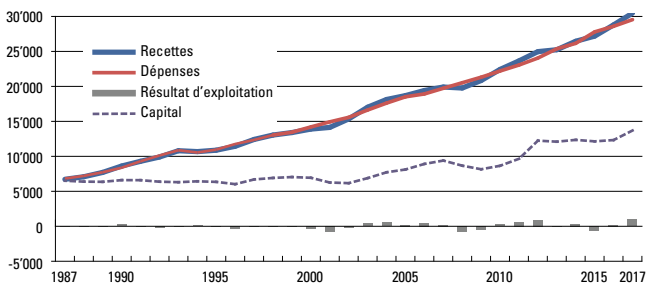
Prime moyenne en 2019 (adultes), en francs par mois



A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AMal ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2017
Total des recettes	27'186	28'791	30'478	...	5,9%
Cotisations assurés, sans les réductions des primes etc.	22'866	24'210	25'615	...	5,8%
Réduction des primes etc.	4'110	4'290	4'460	...	4,0%
Produit du capital	198	210	175	...	-16,8%
Variation de valeur du capital	-44	59	320		441,3%
Charges et produits neutres et autres produits d'exploitation	56	22	-92	...	-525,5%
Total des dépenses	27'793	28'594	29'546	...	3,3%
Prestations payées	25'986	27'185	27'924	...	2,7%
Parts des prestations des réassureurs	-30	-35	-10	...	71,2%
Forfaits de traitement etc.	99	120	102	...	-14,7%
Variation des provisions pour cas d'assurance non liquidés	282	108	238	...	120,0%
Charges d'exploitation	1'316	1'359	1'435	...	5,6%
Compensation des risques, changement des provisions pour correction des primes	140	-143	-143	...	0,0%
Résultat d'exploitation	-607	197	931	...	372,0%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	-563	138	612	...	342,4%
Gain / perte des assureurs	396	-11	434	...	-
Capital	12'142	12'329	13'694	...	11,1%
dont réserves (y.c. capital en actions)	6'062	6'259	7'203		15,1%

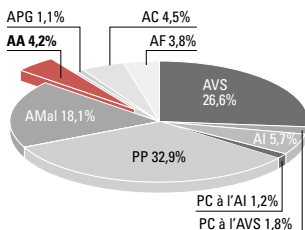
L'AMal est financée par répartition, ce qui explique que les recettes et les dépenses évoluent plus ou moins parallèlement. En 2017, les recettes de l'assurance ont été supérieures aux dépenses. Le résultat d'exploitation positif a entraîné une augmentation du capital à 13,7 milliards de francs. Le capital comprend les provisions, surtout pour les cas d'assurance non liquidés et les réserves de sécurité et de fluctuation.

1 L'assurance-accidents (AA) vise à couvrir les conséquences économiques des accidents et maladies professionnels (AAP) ainsi que des accidents non professionnels (AANP) des salariés. Financée par des primes fixées en pour mille du gain assuré, elle est obligatoire pour les salariés depuis 1984. Les primes de l'AAP sont à la charge de l'employeur, celles de l'AANP étant en principe à la charge du salarié.

2 Quelle est la part de l'AA dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AA, avec 4,2 %, vient en sixième position. 29,6 % de ses dépenses sont consacrées aux frais de soins, 28,5 % aux indemnités journalières et 28,2 % aux rentes et aux prestations en capital.



3 Quelles sont les prestations prises en charge par l'AA et à combien se montent-elles ?

Prestations

Prestations pour soins et remboursements de frais (principalem. traitement médical) 2019

Prestations en espèces	Description	Taux
Indemnité journalière	en cas d'incapacité totale de travail	80 % ¹
Rente d'invalidité	en cas d'invalidité totale	80 % ¹
Alloc. pour impotent	par mois	de 812 à 2'436 fr.
Rentes de survivants	veuve et veuf	40 % ¹
	orphelin de père ou de mère	15 % ¹
	orphelin de père et de mère	25 % ¹

Prestation moyenne de la SUVA en 2018 en francs	AAP	AANP	AAC
Indemnité journalière	6'129	5'456	7'267
Rente d'invalidité	14'952	16'584	16'128
Rente de survivants	24'960	22'092	25'044

4 Combien de personnes bénéficient de prestations de l'AA ?

Nombre d'accidents et de bénéficiaires de rentes dans l'AA

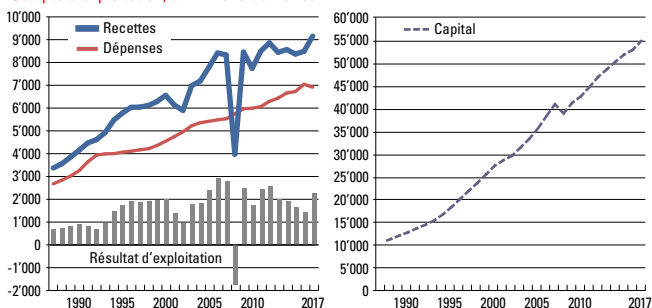
Année	Nombre d'accidents annoncés			Rentes d'invalidité et de survivants		
	AAP	AANP	Total, y c. AAC	AAP	AANP	Total, y c. AAC
2015	266'349	526'228	808'975	46'998	52'922	101'786
2016	265'932	530'592	814'178	46'351	52'125	100'351
2017	268'837	546'289	832'789	45'617	51'393	98'940
2018	273'675	565'017	855'140

¹ Du gain assuré (gain maximum assuré = 148'200 francs par an).

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AA ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2017
Total des recettes	8'369	8'489	9'154	...	7,8%
Cotisations assurés/employeurs	6'176	6'143	6'207	...	1,0%
Produit du capital	1'323	1'377	1'494	...	8,5%
Variation de valeur du capital	623	671	1'182	...	76,0%
Produit des actions récursoires	248	297	271	...	-8,8%
Total des dépenses	6'725	7'045	6'915	...	-1,8%
Prestations à court terme (indemnités journalières, frais de traitement)	3'847	3'981	4'014	...	0,8%
Prestations de longue durée (rentes, prestations en capital)	1'926	1'949	1'950	...	0,1%
Frais d'administration et de gestion, prévention des accidents et autres dépenses	952	1'115	950	...	-14,8%
Résultat d'exploitation	1'644	1'444	2'239	...	55,1%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	1'021	772	1'057	...	36,9%
Constitution de provisions et réserves	1'569	1'083	1'956	...	80,6%
Capital	52'099	53'182	55'139	...	3,7%

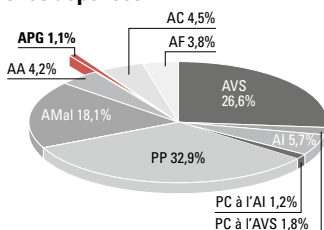
À l'exception de l'exercice 2008 (pertes de valeur du capital à cause de la crise boursière), les recettes de l'AA ont toujours été supérieures à ses dépenses. Les résultats positifs ont permis d'accumuler du capital (2017 : 55,1 milliards de francs) sous forme de provisions et de réserves. Les rentes AA sont financées par système de capitalisation.

1 Les allocations pour perte de gain (APG) couvrent en partie la perte de salaire des personnes servant dans l'armée, la protection civile ou le service civil et elles assurent aussi une allocation de maternité pour les femmes actives. Les personnes en service ou leurs employeurs reçoivent une allocation de base, pour enfant, pour frais de garde et d'exploitation. Dans le cas de l'allocation de maternité, il s'agit d'indemnités journalières pour une durée maximale de 14 semaines. Les APG sont entièrement financées par les cotisations salariales.

2 Quelle est la part des APG dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les APG, avec 1,1 %, viennent en dernière position. 95,5 % des dépenses sont consacrées aux allocations en cas de service et de maternité.



3 A combien se montent les APG ?

Prestations

Allocation de base ² pour personnes en service 2019	En % ¹	Minimum fr./jour	Maximum fr./jour
Recrues	–	62	62
Actifs	80 %	62	196
Non-actifs	–	62	62
Allocation de maternité	80 %	1	196

Prestation moyenne 2018, en francs par jour	Service militaire	Service civil	Maternité
	125	105	125

4 Combien de personnes touchent des prestations des APG ?

Bénéficiaires des APG par type d'allocation

Année	Allocation de service				Allocation de maternité
	Armée	Service civil	Protection civile	Autres ³	
2015	123'220	19'010	57'040	47'730	79'640
2016	122'790	19'790	56'530	48'360	81'440
2017	113'960	19'140	56'050	45'390	81'310
2018	103'410	18'820	55'400	41'260	82'440

1 En % du revenu moyen acquis avant le service / avant l'accouchement.

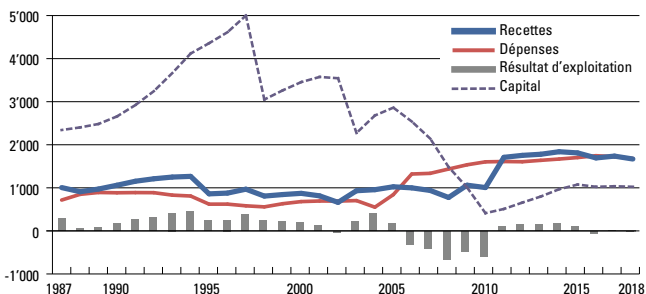
2 Sans les allocations pour enfant, les allocations d'exploitation et les allocations pour frais de garde.

3 Recrutement, Jeunesse et Sport et moniteurs de jeunes tireurs.

A combien se montent les recettes et les dépenses des APG ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2018
Total des recettes	1'811	1'694	1'736	1'669	-3,9%
Cotisations assurés/employeurs	1'818	1'658	1'675	1'706	1,8%
Produit du capital	15	16	17	16	-6,6%
Variation de valeur du capital	-23	19	44	-53	-218,8%
Total des dépenses	1'703	1'746	1'724	1'681	-2,5%
Prestations en espèces ⁴	1'700	1'742	1'721	1'678	-2,5%
dont allocation en cas de service	821	819	813	743	-8,6%
dont allocation en cas de maternité	802	847	834	865	3,7%
Frais d'administration et de gestion	3	3	3	3	-4,3%
Résultat d'exploitation	108	-52	12	-12	-195,4%
Résultat de répartition (sans le produit du capital et les variations de valeur du capital)	115	-87	-49	25	152,0%
Résultat CGAS (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital)	131	-71	-32	41	227,9%
Capital	1'076	1'024	1'036	1'025	-1,1%

Après avoir diminué durant les années 1990, les dépenses ont augmenté en 2005/2006. L'évolution fait suite à la révision de la LAPG du 1.7.2005 (augmentation des prestations en cas de service et introduction de prestations en cas de maternité). Le capital a atteint son point culminant en 1997 avec 5 milliards de francs. Des transferts en faveur de l'Al ont été opérés en 1998 (2,2 milliards de francs) et en 2003 (1,5 milliard de francs). La forte hausse des dépenses enregistrée depuis 2005 a abouti à une baisse du capital depuis 2006. En 2010, celui-ci est tombé au-dessous du seuil légal. Le relèvement du taux de cotisation à 0,5 % (de 2011 à 2015) a permis de dégager des excédents de recettes. La baisse du taux de cotisation à 0,45 % (2016–2020) a entraîné en 2016 un excédent de dépenses. En 2018, des pertes de valeur du capital ont eu la même conséquence.

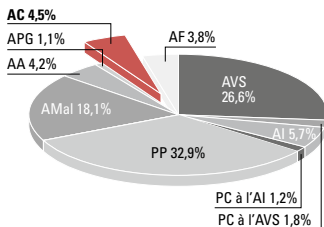
4 Allocations, restitutions de prestations, dépenses et frais de justice, part des cotisations à la charge des APG.

1 L'assurance-chômage (AC) octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire consécutive à l'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par les cotisations salariales.

2 **Quelle est la part de l'AC dans les dépenses des assurances sociales ?**

Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AC, avec 4,5 %, vient en cinquième position. 89,9 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 **A combien se montent les indemnités de l'AC ?**

Indemnités de chômage

En principe, l'indemnité journalière dépend du salaire soumis à l'AVS réalisé durant les six derniers mois.

Gain mensuel assuré : maximum 12'350 francs.

L'indemnité journalière s'échelonne suivant l'obligation d'entretien et le revenu :

80% du gain assuré est octroyé aux personnes

- ayant des obligations d'entretien envers des enfants ;
- dont le gain mensuel assuré ne dépasse pas 3'797 francs ;
- qui sont invalides ;

70% du gain assuré est octroyé aux autres assurés.

Prestation moyenne 2018, en francs par jour	Femmes	Hommes
	132.20	176.00

4 **Combien de personnes touchent des indemnités de l'AC ?**

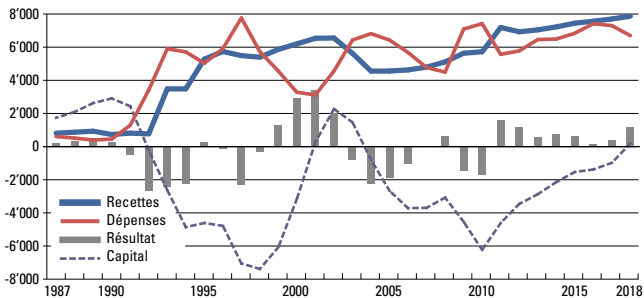
Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'AC

Année	Femmes	Hommes	Femmes et hommes
2015	140'217	176'679	316'896
2016	147'061	184'686	331'747
2017	147'576	182'931	330'507
2018	143'099	169'772	312'871

A combien se montent les recettes et les dépenses de l'AC ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2018
Total des recettes	7'483	7'605	7'739	7'904	2,1%
Cotisations assurés/employeurs	6'796	6'937	7'067	7'200	1,9%
Contributions des pouvoirs publics	634	657	668	681	1,9%
Produit du capital	4	5	6	5	-15,1%
Autres recettes	49	6	-1	7	624,0%
Produit des différences de cours	-	-	-	12	-
Total des dépenses	6'874	7'450	7'338	6'731	-8,3%
Prestations en espèces	5'238	5'729	5'596	5'080	-9,2%
Cotisations aux assurances sociales	736	787	759	696	-8,3%
Indemnités liées aux accords bilatéraux	194	212	243	195	-19,4%
Frais d'administration et de gestion	699	719	728	756	3,9%
Intérêts débiteurs	2	1	1	1	-28,4%
Autres dépenses	5	1	11	1	-90,7%
Charges des différences de cours	-	-	-	0	-
Résultat	610	156	401	1'173	192,3%
Capital	-1'539	-1'384	-982	191	119,4%

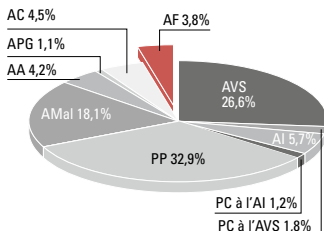
Après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'assurance-chômage en 1984, une réserve de capital a pu être constituée jusqu'en 1990 malgré un taux de cotisation modeste. Cette réserve a été épuisée fin 1992. Le relèvement du taux de cotisation en 1993 et en 1995, puis son abaissement en 2003 et en 2004, sont facilement identifiables sur la courbe des recettes. Dès 2009, les dépenses de l'assurance ont augmenté à nouveau, en raison de la détérioration économique. Le capital de l'assurance se situait, fin 2010, à -6,3 milliards de francs. En conséquence, le taux de cotisation a été relevé à 2,2 % et la 4^e révision de la LACI est entrée en vigueur en 2011 pour renforcer le principe de l'assurance et créer des incitations financières favorisant une réinsertion rapide. L'assurance-chômage a pu ainsi terminer tous les exercices depuis 2011 sur des résultats positifs.

1 Les allocations familiales (AF) sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AF, entrée en vigueur en 2009, définit les montants mensuels minimaux : 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation professionnelle. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AF. Les AF sont financées par les cotisations des employeurs et des indépendants (VS : des salariés aussi).

2 Quelle est la part des AF dans les dépenses des assurances sociales ?

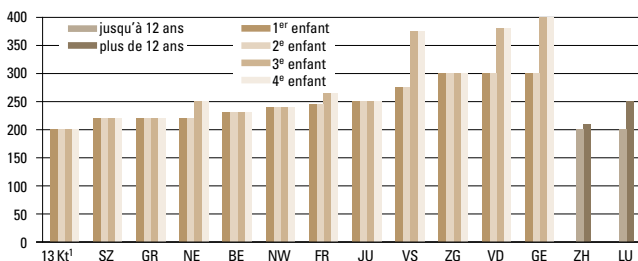
Dépenses en 2017, en %

Sur l'échelle des dépenses (162 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les AF, avec 3,8 %, viennent en septième position. 94,0 % des dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les AF dans les cantons ?

Allocations pour enfant en 2019, en francs par mois



4 Combien de personnes touchent des AF ?

Nombre d'allocations selon la LAFam

Année	Allocations pour enfant	Allocations de formation professionnelle	Allocations de naissance et d'adoption	Total
2014	1'313'136	424'160	27'474	1'764'770
2015	1'325'602	424'807	27'115	1'777'524
2016	1'337'610	424'258	27'083	1'788'951
2017 ²	1'631'095	569'857	28'431	2'229'383

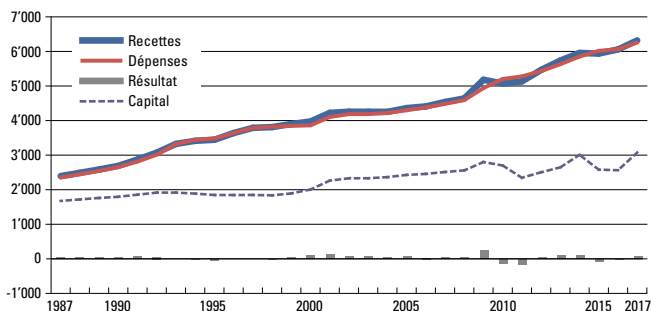
1 UR, OW, GL, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG, TI

2 Double comptages possibles.

A combien se montent les recettes et les dépenses des AF?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2015	2016	2017	2018	TV 2017
Total des recettes	5'938	6'058	6'319	...	4,3%
Cotisations assurés/employeurs	5'651	5'713	5'935	...	3,9%
dont: indépendants	212	222	224	...	1,0%
non-actifs	7	8	10	...	13,6%
employeurs agricoles	19	19	19	...	1,7%
Contributions des pouvoirs publics	207	221	227	...	2,7%
Produit du capital, autres recettes	79	124	156	...	26,2%
Total des dépenses	6'019	6'065	6'255	...	3,1%
Prestations sociales	5'756	5'788	5'882	...	1,6%
dont: AF aux indépendants	171	175	180	...	2,9%
AF aux non-actifs	117	135	134	...	-0,1%
AF dans l'agriculture	113	108	109	...	1,2%
Frais d'administration et de gestion	153	158	115	...	-27,3%
Autres dépenses	111	119	258	...	117,0%
Résultat	-81	-7	64	...	982,1%
Capital	2'580	2'563	3'075	...	20,0%

L'évolution financière des AF est principalement déterminée par les taux de cotisation, ainsi que par le nombre d'enfants et de jeunes donnant droit aux allocations et par le montant de celles-ci. En 2017, les recettes ont augmenté de 4,3 % en raison de la progression des cotisations et des salaires. Quant aux dépenses, elles ont augmenté de 3,1 %. Le montant n'a été relevé que dans le canton de SZ.

A Résultats actuels

En 2017, les recettes ont progressé plus fortement que les dépenses (voir 6). Le résultat de l'ensemble des assurances sociales a ainsi augmenté, passant à plus de 20 milliards de francs. Les variations de valeur du capital sur les marchés financiers ont été positives en 2017, comme ce fut déjà le cas en 2016. Le capital financier de l'ensemble des assurances sociales a grimpé en 2017 à 998 milliards de francs.

En 2017, le taux de la charge sociale a augmenté nettement plus que le taux des prestations sociales (voir 1), en particulier à cause de la PP et de l'AMal.

«Compte global des assurances sociales CGAS» = selon les définitions du compte global des assurances sociales de l'OFAS. En perspective macroéconomique, les recettes n'incluent pas les variations de valeur du capital. Il se peut donc que les données s'écartent de celles du compte d'exploitation de chacune des assurances sociales. Le compte est consolidé : les imputations à double ou multiples ont été apurées. Le taux de la charge sociale est le rapport entre les recettes des assurances sociales et le produit intérieur brut (PIB). Le taux des prestations sociales est le rapport des prestations sociales au PIB.

B A combien se montent les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

Compte global des assurances sociales CGAS, en millions de francs

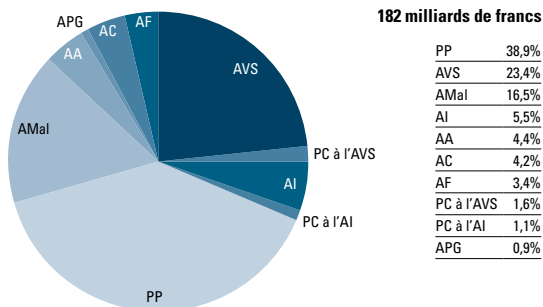
	2015	2016	2017	2018	TV 2017
Total des recettes	174'413	176'736	182'432	66'826	3,2%
Cotisations assurés/employeurs	132'398	134'434	136'773	45'240	1,7%
Contributions des pouvoirs publics	25'274	25'632	26'168	20'864	2,1%
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	16'143	16'052	19'111	662	19,1%
Autres recettes	598	618	381	61	-38,4%
Total des dépenses	157'668	159'407	162'105	66'075	1,7%
Prestations sociales	135'175	139'059	142'042	64'352	2,1%
Frais d'administration et de gestion	8'728	9'136	9'216	1'670	0,9%
Autres dépenses	13'765	11'211	10'847	53	-3,2%
Résultat	16'745	17'329	20'326	751	17,3%
Variation du capital ¹	10'803	39'819	75'856	-1'295	90,5%
Capital	882'757	922'576	998'432	39'229	8,2%

1 Résultat, variations de valeur du capital et autres variations du capital.

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **recettes** globales ?

C

Part de chaque assurance sociale dans le total 2017, en % des recettes

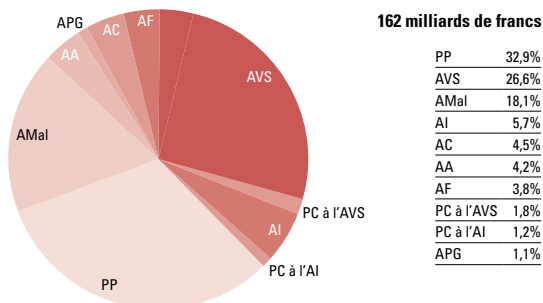


Les recettes (182 milliards de francs en 2017) proviennent majoritairement de la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. Les cotisations des assurés et des employeurs représentent toujours la principale source de financement de ces trois assurances, suivies par les produits du capital pour la PP et par les contributions des pouvoirs publics pour l'AVS et pour l'AMal.

Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **dépenses** globales ?

D

Part de chaque assurance sociale dans le total 2017, en % des dépenses



Pour les dépenses (2017 : 162 milliards de francs), le pourcentage le plus important revient, en partie pour des raisons techniques, à la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. En termes de prestations sociales, l'AVS (43 milliards de francs) était toujours devant la PP (38 milliards de francs) en 2017.

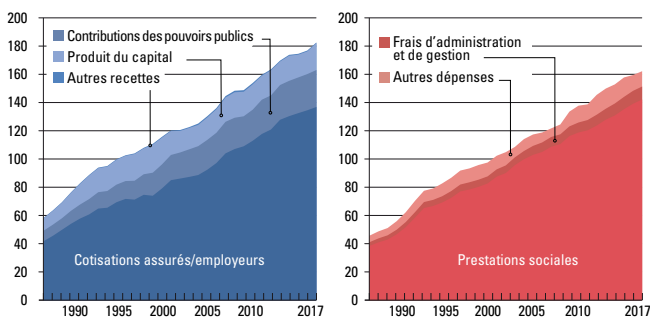
E Recettes et dépenses de chacune des assurances sociales

Compte global des assurances sociales CGAS en 2017, consolidé, en millions de francs

	AVS	PC à l'AVS	AI	PC à l'AI
Total des recettes	42'917	2'907	10'120	2'032
Cotisations assurés/employeurs	31'143	–	5'218	–
Contributions des pouvoirs publics	11'105	2'907	4'768	2'032
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	664	–	89	–
Autres recettes	5	–	46	–
Total des dépenses	43'292	2'907	9'234	2'032
Prestations sociales	43'082	2'907	8'418	2'032
Frais d'administration et de gestion	210	...	702	...
Autres dépenses	–	–	114	–
Résultat	-375	–	885	–
Variation du capital	1'087	–	1'122	–
Capital	45'755	–	-5'284	–

F Comment ont évolué les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

Compte global des assurances sociales CGAS, en milliards de francs



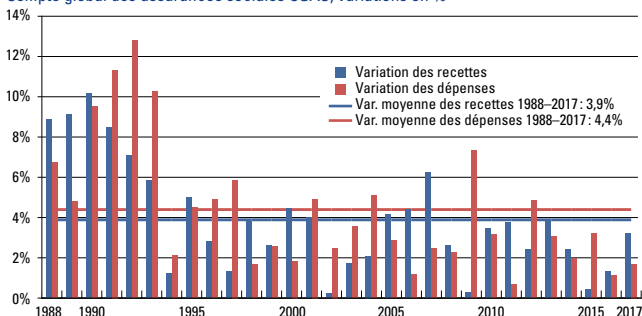
Les recettes et les dépenses du compte global CGAS ont plus que triplé entre 1987 et 2017. Les cotisations des assurés et des employeurs sont la principale source de recettes, suivies par les contributions des pouvoirs publics et par les produits du capital, qui constituaient encore jusqu'en 2000 une part plus importante que les contributions des pouvoirs publics. Les dépenses sont dominées par les prestations sociales.

PP	AMal	AA	APG	AC	AF	Total CGAS
71'335	30'158	7'972	1'692	7'739	6'319	182'432
54'673	25'615	6'207	1'675	7'067	5'935	136'773
–	4'460	–	–	668	227	26'168
16'543	175	1'494	17	6	123	19'111
119	-92	271	–	-1	33	381
53'621	29'546	6'915	1'724	7'338	6'255	162'105
37'942	28'255	5'964	1'721	6'598	5'882	142'042
5'213	1'435	811	3	728	115	9'216
10'467 ¹	-143	139	–	12	258	10'847
17'713	612	1'057	-32	401	64	20'326
69'400	1'365	1'956	12	401	512	75'856
886'000	13'694	55'139	1'036	-982	3'075	998'432

Quels sont les taux de croissance des recettes et des dépenses des assurances sociales ?

G

Compte global des assurances sociales CGAS, variations en %



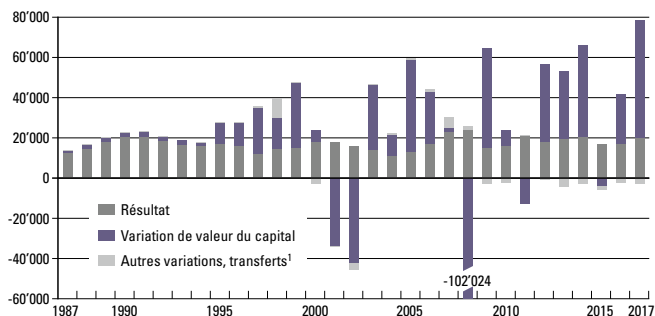
En 2017, les recettes (3,2 %) ont plus augmenté que les dépenses (1,7 %). Ces deux taux de progression sont inférieurs aux taux d'augmentation moyens depuis 1987, qui sont de 3,9 % pour les recettes et de 4,4 % pour les dépenses.

1 Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs

H A combien se montent les réserves des assurances sociales ?

Capital des assurances sociales CGAS, en millions de francs

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital	871'954	882'757	922'576	998'432	39'229
AVS	44'788	44'229	44'668	45'755	43'535
AI	-7'843	-7'229	-6'406	-5'284	-5'521
PC	—	—	—	—	—
PP	770'300	779'400	816'600	886'000	...
AMal	12'353	12'142	12'329	13'694	...
AA	50'530	52'099	53'182	55'139	...
APG	968	1'076	1'024	1'036	1'025
AC	-2'149	-1'539	-1'384	-982	191
AF	3'008	2'580	2'563	3'075	...
Variation du capital	63'660	10'803	39'819	75'856	-1'295
AVS	1'707	-558	438	1'087	-2'220
AI	922	614	823	1'122	-237
PC	—	—	—	—	—
PP	57'800	9'100	37'200	69'400	...
AMal	256	-210	186	1'365	...
AA	1'706	1'569	1'083	1'956	...
APG	170	108	-52	12	-12
AC	737	610	156	401	1'173
AF	361	-429	-16	512	...



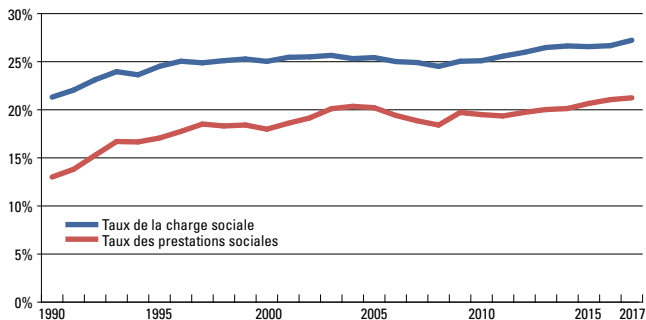
Le montant du capital des assurances sociales est déterminé par les résultats et les variations de valeur du capital. Fin 2008 (crise financière), il a fondu de 76 milliards de francs, après avoir déjà perdu 46 milliards lors de l'éclatement de la bulle technologique en 2001–2002. Avec des variations de valeur du capital de 58 milliards de francs sur les marchés financiers et un résultat de 20 milliards de francs, le capital financier a progressé de 8,2 % en 2017 pour atteindre 998 milliards. L'évolution du capital des assurances sociales aurait été sensiblement la même sans l'influence des variations de valeur du capital.

1 Principalement PP, 2007 : part de la Confédération provenant de la vente de l'or de la BNS versée à l'AVS.

Comment ont évolué les recettes et les prestations des assurances sociales par rapport à l'économie nationale ?

I

Taux de la charge sociale et taux des prestations sociales



Le taux de la charge sociale est le rapport entre les recettes des assurances sociales et le PIB. La hausse des cotisations pour améliorer le financement des assurances sociales a entraîné, après 2010, une hausse constante du taux de la charge sociale. Il a atteint un nouveau plafond en 2017 avec 27,2 %. Le taux des prestations sociales est le rapport entre les prestations sociales et le PIB. Il est passé de 13,0 % en 1990 à 21,2 % en 2017 (hausse de 8,2 points).

Comment se répartissent les prestations sociales (CGAS) ?

J

Prestations sociales par fonction en 2017, en %



Plusieurs assurances sociales sont impliquées dans le versement des prestations relevant d'une même fonction. C'est le cas, par exemple, de l'AVS, de la PP et des PC pour les prestations de vieillesse en espèces. En 2017, ces prestations représentaient 53,1 % de l'ensemble des prestations.

Taux de cotisation et données générales

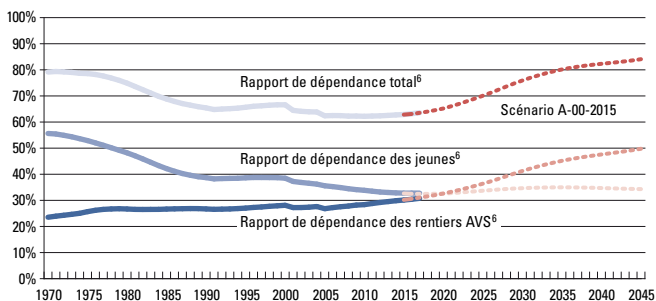
A combien se montent nos cotisations aux assurances sociales ?

Taux de cotisation 2019

	Salariés et leurs employeurs en % du revenu			Indépendants en % du revenu	Non-actifs en francs/an	
	Salariés	Employeurs	Total		Min.	Max.
AVS ^{1,2}	4,200%	4,200%	8,400%	4,200% – 7,800%	395	19'750
AI ^{1,2}	0,700%	0,700%	1,400%	0,754% – 1,400%	66	3'300
APG ^{1,2}	0,225%	0,225%	0,450%	0,242% – 0,450%	21	1'050
AC ^{1,3}	1,100%	1,100%	2,200%	–	–	–
AAP ^{1,3}	–	0,670%	0,670%	facultative	–	–
AANP ^{1,3}	1,290%	–	1,290%	facultative	–	–
PP ⁴	7,9%	10,8%	18,7%	facultative	–	–
AF ⁵	Seulement: VS 0,300%	0,100% – 3,500%	0,100% – 3,500%	0,300% – 3,300%	–	–

Quelle est la part des jeunes et des rentiers en Suisse ?

Indicateurs de l'évolution démographique



Le taux des rentiers AVS augmentera rapidement ces prochaines décennies. Si, à la fin 2017, on comptait 31 personnes ayant l'âge AVS pour 100 personnes en âge d'être actives, cette proportion passera probablement à 41 personnes fin 2030 et à 50 fin 2045.

1 Base = revenu AVS

2 Pour les retraités exerçant une activité lucrative : franchise annuelle de 16'800 francs par an.

3 Gain maximum assuré = 148'200 francs par an. AC : une cotisation AC de 1 % est prélevée sur la part du salaire qui dépasse 148'200 francs. AAP, AANP : taux de prime brute moyenne (2017). Taux de prime en fonction du risque. Réglementation spéciale pour les actifs à temps partiel.

4 Statistique des caisses de pensions 2017, taux de cotisation moyennes, en % du salaire assuré (max. 846'000 francs). Les cotisations sont fixées par les institutions de prévoyance.

5 2017, réglementation différente selon les cantons et les CAF.

6 Rapport de dépendance des rentiers AVS : population des rentiers par rapport à la population active.

Rapport de dépendance des jeunes : population des jeunes par rapport à la population active.

Rapport de dépendance total : population des jeunes et des rentiers par rapport à la population active.

Population en âge d'être active : depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de la retraite (hommes : 65 ans ; femmes : jusqu'à 2000, 62 ans, de 2001 à 2004, 63 ans ; depuis 2005, 64 ans). Rentiers : dès l'âge de la retraite. Jeunes : de 0 à 19 ans.

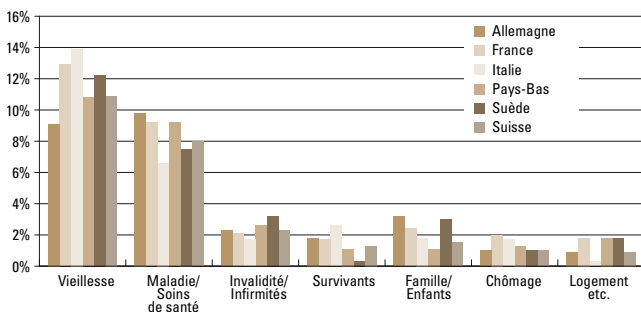
Taux de cotisation et données générales

Données statistiques diverses

	2015	2016	2017	2018
Population résidente permanente , en milliers	8'327	8'420	8'482	8'542
Indicateurs démographiques				
Rapp. de dépendance des rentiers AVS ⁶	30,1%	30,4%	30,8%	31,5%
Rapp. de dépendance des jeunes ⁶	32,8%	32,8%	32,8%	32,5%
Rapp. de dépendance total ⁶	62,9%	63,2%	63,6%	64,0%
Personnes actives ⁷ , en milliers	4'895	4'963	5'008	5'055
Personnes soumises aux cot. AVS , en milliers	5'610	5'647	5'688	...
Revenus soumis à l'AVS ⁸ , en millions de francs	363'296	368'618	371'971	378'838
Taux de chômage ⁹ , femmes et hommes	3,2%	3,3%	3,2%	2,6%
Femmes	3,0%	3,1%	3,1%	2,6%
Hommes	3,3%	3,5%	3,3%	2,7%
Salaires et prix , variation en % par rapport à l'année précédente				
Salaires nominaux	0,4%	0,7%	0,4%	0,5%
Prix à la consommation	-1,1%	-0,4%	0,5%	0,9%
Produit intérieur brut ¹⁰ (PIB), en millions de fr.	654'258	660'393	668'572	689'898
Montants limites pour exonération d'impôts du pilier 3a				
Assurés à la PP	6'768	6'768	6'768	6'768
Indépendants	33'840	33'840	33'840	33'840

Quelle est la situation de la Suisse en comparaison internationale ?

Protection sociale en % du PIB en 2016



Par rapport aux autres pays, la Suisse est celui qui dépense le moins pour les prestations de la protection sociale, proportionnellement au PIB. Par exemple, les dépenses représentent 32,1 % du PIB en France, contre 25,8 % en Suisse. Dans tous les pays, les ressources sont principalement dévolues aux systèmes de retraite et de santé.

7 Personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération.

8 Revenu déterminant des salariés et des indépendants ; non-actifs : équivalent du revenu soumis à cotisation.

9 Chômeurs enregistrés (moyenne annuelle) par rapport à la population résidente active.

10 Le PIB englobe toute la création annuelle de valeur ajoutée économique à l'intérieur des frontières suisses.

Abréviations

AA	Assurance-accidents
AAC	Assurance-accidents des chômeurs
AANP	Assurance-accidents non professionnels
AAP	Assurance-accidents professionnels
AC	Assurance-chômage
AF	Allocations familiales
AI	Assurance-invalidité
AMal	Assurance-maladie
AMat	Allocation de maternité
APG	Allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
CAF	Caisse d'allocations familiales
CGAS	Compte global des assurances sociales
LAPG	Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants
LAFam	Loi fédérale sur les allocations familiales
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI
PIB	Produit intérieur brut
PP	Prévoyance professionnelle
SAS	Statistique des assurances sociales Suisses
TV	Taux de variation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

- ... Chiffre non disponible ou non mentionné.
– Donnée absente ou n'ayant pas de sens.
Les valeurs provisoires sont inscrites en *italique*.

Informations complémentaires sur Internet

Chapitres	Adresse	Rubrique	Contenu
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Statistiques	Statistiques des assurances sociales suisses SAS et statistiques détaillées AVS, AI, PC et AF
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Recherche et évaluation → Rapports de recherche	Rapports de recherche sur les « assurances sociales »
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.securite-sociale-chss.ch		La revue « Sécurité sociale » présente régulièrement les comptes des branches d'assurance sociale et des pages statistiques actualisées.
AVS, AI, PC PP, AMal, AA APG, AC, AF	www.histoiredelasecuritesociale.ch		Aperçu général de l'histoire de la sécurité sociale en Suisse
AVS, AI, APG	www.compenswiss.ch		Fonds de compensation AVS/AI/APG
AVS	www.avs.bsv.admin.ch		Statistique de l'AVS
AI	www.ai.bsv.admin.ch		Statistique de l'AI
PC	www.pc.bsv.admin.ch		Statistique des PC
AVS, AI APG, AC, AF	www.avs-ai.ch	→ Mémentos & Formulaires	Données sur les cotisations, les prestations et les conventions internationales de sécurité sociale
PP	www ofs.admin.ch	→ Sécurité sociale	La statistique des caisses de pensions
AMal	www.ofas.admin.ch	→ Santé	Statistiques et rapports
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurance-maladie : statistiques	Statistiques, données du monitoring et rapports de recherche
	www.obsan.admin.ch/fr	→ Publications	Rapports de recherche de l'Observatoire suisse de la santé
AA	www.suva.ch/fr	→ La Suva → Rapport de gestion	Données statistiques et informations générales
	www.suva.ch/fr	→ La Suva → Statistique des accidents	Données statistiques et informations générales
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurances accidents et militaire : statistiques	Données statistiques et rapports de recherche
AC	www ofs.admin.ch	→ Travail et rémunérations	Statistiques et publications sur l'activité professionnelle et le chômage
	www.amstat.ch		Statistique suisse du marché du travail
	www.travail.swiss		Informations sur le chômage
AF	www.ofas.admin.ch	→ Allocations familiales → Statistiques	Données statistiques et informations générales



Vous trouverez des informations détaillées dans la Statistique des assurances sociales suisses 2019 qui paraîtra en automne 2019.

AVS Assurance-vieillesse et survivants

AI Assurance-invalidité

PC Prestations complémentaires

PP Prévoyance professionnelle

AMal Assurance-maladie

AA Assurance-accidents

APG Allocations pour perte de gain

AC Assurance-chômage

AF Allocations familiales

CGAS Compte global des assurances sociales

Taux de cotisation et données générales

www.ofas.admin.ch